



# Le Petit Echo Génovéfain

Septembre 2019 - 2

[www.saintegenevieveoise.fr](http://www.saintegenevieveoise.fr) et <https://www.facebook.com/>

## Travaux

### Ecole Camille Claudel

Les sanitaires de l'école Camille Claudel ont été entièrement rénovés et mis en accessibilité cet été (34 000 €) : maçonnerie, remplacement des faïences, carrelage, blocs sanitaires.

### Ecole Maternelle

Pour le bien être de nos bambins nous avons décidé de faire entièrement la réfection de la cour de maternelle, en effet malgré les petites réparations celle-ci devenait dangereuse pour l'équilibre des petits (16 700 €).

### Aménagement de sécurité et d'accessibilité de la rue du canton de Beaupréau

Vous avez certainement aperçu au niveau de la salle polyvalente deux bornes qui ont pour mission de réguler le flux d'entrées et sorties des voitures et surtout éviter les demi-tours qui sont bien trop dangereux lors de la sortie des classes.

La rue du Canton de Beaupréau a été également aménagée avec la pose de potelets et de bornes escamotables, la création d'un plateau ralentisseur, l'élargissement des places de stationnement et la création d'un stationnement PMR (60 000 €).

### Tennis et boulodrome

Pour des raisons d'économie des appareillages Led pour les terrains de tennis et le boulodrome ont été installés (2000 €).

### Assainissement - Raccordement des particuliers

Quartier du Blanc Mont : plus de 80 % des habitants se sont engagés à réaliser leurs travaux et ont remis un devis. L'Agence de l'Eau dispose désormais de l'ensemble des pièces du dossier pour subventionner les particuliers. Dès la notification de l'octroi de la subvention, l'information sur la mise en service du réseau permettant le démarrage des travaux sera diffusée auprès des habitants.

Autres secteurs (La croix, rue du 11 novembre 1918, rue des Myosotis, rue de la Fusée) : les habitants sont invités à déposer leur déclaration d'engagement à réaliser les travaux et leur devis auprès de Veolia (1, rue du Thérain - 60000 BEAUVAIS / Tél : 03.44.12.12.55)

## Rentrée scolaire 2019-2020

Les enfants ont repris le chemin de l'école, la rentrée des classes s'est bien déroulée, dans le calme et la quiétude.

Les effectifs des écoles ont baissé 30 élèves de moins, ce qui a valu une fermeture de classe à l'école maternelle. Cette année nous comptons 173 élèves maternelles et 305 élèves aux écoles primaires.

Année scolaire	2017/2018	2018/2019	2019/2020
<b>Maternels</b>			
	<b>198</b>	<b>189</b>	<b>173</b>
<b>Primaires</b>			
	<b>302</b>	<b>327</b>	<b>305</b>
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>	<b>516</b>	<b>478</b>

## Portes ouvertes du restaurant scolaire le 29 juin 2019

Beaucoup de familles, professeurs des écoles, administrés, élus sont venus découvrir le nouvel équipement qui accueille les enfants des écoles de Novillers et Sainte-Geneviève pendant la pause méridienne.



## Bibliothèque

### **Horaires d'ouverture :**

Mardi (16h30 - 19h00)

Mercredi (15h00 - 18h30)

Jeudi (16h30 - 18h30)

Samedi (10h00 - 12h30)

**Le thé littéraire** : chaque premier jeudi du mois, les prochains RDV : les 3 octobre et 7 novembre 2019.

**Le bébé lecteur** : dernier mardi du mois, les prochaines séances : 24 septembre et 22 octobre 2019.

**Les contes d'Automne** : le dimanche 17 novembre 2019 à 16h00 en Mairie.

## Remise des dictionnaires

Cette année encore à l'occasion de la traditionnelle remise des dictionnaires offerte par Mme le Maire et son conseil, aux futurs collégiens, nous avons eu l'immense joie de mettre à l'honneur deux élèves, Romane COLINEAUX pour le legs Huqueleux et Manon HOUSSIN pour le legs Roger Pauchet.

### Legs HUQUELEUX

« En souvenir de notre fils qui a fait ses débuts à l'école de Sainte Geneviève, nous nous disposons à instituer un prix Robert HUQUELEUX, ingénieur à l'école supérieure d'électricité de PARIS, en versant à la caisse des Ecoles la somme nécessaire pour constituer une rente annuelle destinée à récompenser l'élève des Ecoles de Sainte-Geneviève qui aura obtenu le plus de points. »

### Legs PAUCHET

« Au plus méritant des Ecoles de Sainte Geneviève à la mémoire de notre fils Roger PAUCHET tué dans le bombardement de Sainte-Geneviève avec son maître Monsieur BLED le 7 juin 1940 ».



## Maison du Conseil Départemental

Permanences en Mairie  
les lundis de 14h00 à 17h00.

Un nouvel espace de proximité pour :

- Simplifier vos démarches administratives en vous délivrant des informations pratiques dans tous les domaines : jeunesse, logement, handicap, transport, consommation, tourisme...
- Obtenir des informations sur les aides départementales : Handicap, Pass'Permis, aide à domicile, téléassistance...
- Être accompagné dans la constitution de dossiers et dans la réalisation des démarches administratives en ligne (venir avec sa clé USB).

Pour tous renseignements : 06 35 63 06 96.

## Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le Conseil départemental de l'Oise propose à l'ensemble des familles (futurs parents, parents de jeunes enfants) un **accompagnement médico-social** au travers d'activités diverses allant des consultations médicales préventives (suivi des grossesses, suivi des nourrissons, prescription de contraception) à l'agrément des assistantes maternelles en passant par l'animation de groupes d'éveil parents-enfants.

Le service PMI propose également un **accompagnement à la parentalité** pour les familles avec enfants de moins de 6 ans.

**Consultation Mobile de la PMI** : accès libre 1 fois par mois sur la place de la Mairie à 14h30.

## Le chèque énergie

L'hiver arrive à grands pas, pensez au chèque énergie.

### **Comment ça marche ?**

L'état accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie.

### **Etes-vous éligible ?**

Rendez-vous sur le site [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr) muni de votre numéro fiscal de référence.



## Vos aménagements extérieurs

Si vous faites des travaux extérieurs sur votre habitation : pensez à vous rapprocher de la Mairie (Tel : 03 44 08 28 70) - Permanence urbanisme : mercredi de 17h30 à 19h00.

## Vidéo protection



Le dispositif mis en place dans notre commune permet de prévenir les atteintes contre les personnes et les biens et de poursuivre les auteurs de ces infractions.

Ce qui a permis aux policiers ainsi qu'à la gendarmerie de résoudre quelques affaires.

## Départ des policiers municipaux

Le vendredi 30 août, Mme le Maire organisait une petite réception à l'occasion du départ des deux policiers municipaux et ce, en présence de nombreux collègues et amis.

Ces derniers ont exprimé leur satisfaction d'avoir passé 13 ans au sein de notre commune et précisé que c'est leur évolution de carrière qui les ont conduits à prendre cette décision.

Ils ont rappelé les excellents rapports qu'ils ont toujours entretenus avec Mme le Maire, leur responsable hiérarchique et pour concrétiser leurs dires, ont remis à celle-ci la médaille de la Police Municipale. Mme le Maire n'a pu cacher son émotion devant cette belle surprise et les a remerciés chaleureusement.